

Formation

**Maraichage bio: gestions
des maladies et ravageurs**

mercredi 14 octobre 2015

Contenu de formation

Intervention de Catherine Mazollier, du GRAB d'Avignon

- Méthode de protection en agriculture biologique contre les principales **maladies** et reconnaissance de ces dernières.

- Méthode de protection en agriculture biologique contre les principaux **ravageurs** et reconnaissances de ces derniers.

Gestion de l'environnement des parcelles et des équilibres naturels.

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA)
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Nice :bureau Agribio :Box 58, MIN Fleurs,



Inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Maraichage bio : gestions des maladies et ravageurs

- 1 journée : 150 € (130 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les contributeur VIVEA (chef d'exploitation et conjoint collaborateur, cotisant solidaire, porteur de projet)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par le Points Accueil Installation.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX
Tel : 04 89 05 75 47- 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :

